

Bonjour Google,

J'ai reçu une pénalité pour liens factices entrant le 17/08/2014. J'ai de ce fait essayé de supprimer les liens et désavoué ceux que j'ai pu repérer et où je n'avais pas la main pour les supprimer. Ce premier désaveu a eu lieu le 12/09/2014 soit environ un mois après la pénalité.

Après m'être rapproché d'expert dans le domaine, j'ai pu récupérer une liste plus conséquente de mauvais liens. J'effectue donc aujourd'hui, le 09/10/2014 ma deuxième demande de reconsidération. J'espère que celle-ci s'avéra payante pour sortir mon site de la pénalité. Je pourrais ensuite accorder plus de temps à l'optimisation interne du site d'un point de vue technique mais surtout au niveau du contenu comme vous le recommandez dans vos Guidelines.

Avant cette nouvelle reconsidération, j'ai effectué de nombreuses actions pour être en adéquation avec vos conseils pour sortir de la pénalité. J'ai donc :

1. Supprimer les liens sur les sites de mauvaises qualités (les annuaires notamment).
2. J'ai inscrit dans le fichier de désaveu tous les annuaires que j'ai pu récupérer via des liens indiqués dans Google Webmaster Tools et via des outils pros. Le fichier de désaveu contient désormais 43 domaines désavoués. Il ne s'agit pas uniquement d'annuaires.
3. J'ai également contacté les blogueurs qui avaient pu parler de moi pour leur demander de mettre le lien uniquement sur la Marque ou sur le nom de domaine. Certains liens ont également été passés en nofollow malgré que ces liens aient été ajoutés par les webmasters sans mon consentement et de manière naturelle.
4. Certains webmasters ne m'ayant pas répondu, j'ai préféré ajouté ces domaines de blog dans le fichier de désaveu qui contient au total 43 domaines désavoués.

Exemple de blog où les liens sont passés en nofollow : **XXX**

Exemple de blog désavoué car lien suroptimisé toujours présents : **XXX**

Sur cet exemple, les liens sont sur la marque ou le nom de domaine mais il y en a trop dans le contenu. Le webmaster ne m'ayant pas répondu, j'ai préféré rajouter ce domaine dans le fichier de désaveu de lien.

Sur ce site : **XXX** je n'ai pas pu avoir de réponse du webmaster. Le site est dans une thématique très proche du mien mais il est vrai que les liens sont réalisés sur des ancres exactes et donc suroptimisé d'après les consignes de Google. J'ai là aussi décidé de rajouter ce domaine dans le fichier de désaveu de lien.

A l'inverse sur ce blog **XXX** le webmaster a pu modifier les liens et je n'ai donc plus qu'un seul lien en bas du contenu pour inviter les internautes à regarder mes produits et mon site. Le lien est réalisé sur le nom de domaine du site web. J'espère que c'est la bonne démarche à suivre.

J'espère que ces explications vous auront convaincu et que je suis aujourd'hui dans les règles. J'espère surtout que mon site pourra sortir de la pénalité et que je pourrais retrouver des positions qui me permettent de vendre plus.

Je vais m'appuyer sur mon image de marque et apporter plus de contenu pour satisfaire mes internautes. J'ai aussi dans l'idée d'améliorer la vitesse de chargement de mon site pour , encore une fois, satisfaire mes visiteurs.

Merci pour votre retour.

Cordialement,